

Politique qualité en GHT : élaboration et mise en œuvre

QUALITE - ORGANISATION DES SOINS

Ref : QALDM02A



Compétences visées

Définir et mettre en œuvre une politique qualité et Gestion Des Risques (GDR) dans son GHT.

Objectifs et contenus

Comprendre la procédure de certification en GHT pour construire une politique commune?

- Les spécificités de la certification en GHT :
 - les principes et enjeux de la certification V2020,
 - les étapes du calendrier,
 - l'élaboration du compte qualité commun : dispositifs et méthodes.
- Les politiques des établissements.
- La maturité des structures en matière de culture qualité.
- Les dispositifs, les méthodes et les outils des établissements.
- Les ressources par structures.
- La place des établissements médicosociaux dans le GHT.

Créer une politique qualité commune

- Les éléments structurants d'une politique qualité et gestion des risques :
 - les points de convergence,
 - les spécificités des établissements.
- Les grandes lignes de la politique intégrant les modes de gouvernance, la place des instances et des acteurs ainsi que le pilotage de processus :
 - les différents modèles de management des processus,
 - la mise en pratique dans un atelier : état des lieux sur le modèle de shortell sur l'ensemble des domaines de la qualité (EI, cartographie, GED, pilotage des processus...).

Faire vivre la politique qualité du GHT

- La dimension stratégique et structurelle de la politique commune :
 - l'organisation qualité au sein du GHT,
 - les ressources du GHT : rôle et missions,
 - le fonctionnement des instances au sein du GHT.
- La dimension technique et culturelle :
 - le mode projet au service de la politique qualité,
 - les procédures communes : signalement, gestion documentaire...
 - la communication en GHT : méthodes et outils,
 - les groupes de travail (EPP, patient traceur...) : animation d'un groupe GHT,
 - la place des usagers pour faire vivre la politique au sein du GHT,
 - les outils numériques au service de la politique.

Évaluer et améliorer la politique qualité du GHT

- Les outils d'évaluation de la politique :
 - les différentes dimensions évaluatives,
 - les indicateurs d'évaluation de la stratégie déployée.
- L'évaluation de la maturité qualité des établissements :
 - l'évaluation du management de la qualité,
 - l'évaluation des autres processus : parcours patient, SI, QVT...
- L'amélioration de la politique :
 - le mode de projet agile,
 - les évolutions à prévoir pour répondre aux prochaines exigences de la HAS.

Méthodes

Alternance de questionnements individuels et collectifs et de co-construction de la politique.

Personnes concernées

Directeur, Responsable Qualité, tout professionnel en charge de la qualité et de la Gestion Des Risques dans le domaine de la santé.

Valeur ajoutée

L'intervention se veut pragmatique et participative, basée sur les problématiques et questionnements des participants. De nombreux outils seront proposés pour réaliser un état des lieux permettant de définir les points de convergence de la politique.

Pré-requis

» Le pilote du projet transmettra si possible les politiques qualité des établissements membres du GHT au formateur. Il est souhaitable qu'au moins un représentant de chaque établissement participe.

Dispositif d'évaluation

L'ÉVALUATION SERA RÉALISÉE À L'AIDE DES CRITÈRES SUIVANTS :

- Les attentes des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation.
- Les acquis / les connaissances seront évalués en début et en fin de formation par l'intermédiaire d'un outil proposé par le formateur (quiz de connaissances, questionnaire, exercice de reformulation, mise en situation...).
- La satisfaction des participants à l'issue de la formation sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.
- A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail, notamment lors de leur entretien professionnel. Des outils pourront être suggérés pendant la formation (plans d'action, préfiguration d'un plan d'amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d'impact...).

Mise à jour le : **28/05/2024**